

Lille, le 19 novembre 2013

Communiqué de presse

REUNION DU COMITE STRATEGIQUE FRANCO-BELGE DANS LE CADRE DE L'ACCORD DE TOURNAI DU 5 MARS 2001



Dominique Bur, préfet de la zone de défense Nord et Didier Montchamp, préfet délégué pour la défense et la sécurité ont accueilli, ce mardi 19 novembre, les autorités locales belges et françaises pour un comité stratégique dans le cadre de l'accord de Tournai du 5 mars 2001.

Ce comité, coprésidé par le préfet de la zone de défense, le gouverneur de Flandre Occidentale, le procureur général de Mons et le procureur général de Douai, est composé des autorités locales de gendarmerie et de police françaises, des représentants de la police belge ainsi que des autorités judiciaires et douanières des deux pays.

Les participants ont pris connaissance des conclusions des cinq groupes de travail portant les thématiques « coopération directe entre forces de l'ordre transfrontalières », « centre de coopération policière et douanière », « lutte contre la délinquance transfrontalière », « lutte contre l'immigration clandestine » et « liaisons de radiocommunication » ainsi que des nouveaux outils développés.

Le centre de coopération policière et douanière de Tournai a ainsi exposé son bilan opérationnel, notamment l'augmentation du nombre de dossiers traités, soit plus de 25 400 par an ainsi que le soutien apporté à plus de 115 opérations communes franco-belges.

Les avancées du nouvel accord de Tournai signé le 18 mars 2013 ont été développées. Cet accord règle notamment des points délicats tels que le transit par l'autre pays, la possibilité d'effectuer un demi-tour sur le territoire de l'état voisin avec des individus interpellés ou des objets saisis, ainsi que la possibilité d'intervenir en cas d'urgence sur le territoire de l'autre pays. Enfin, il clarifie les possibilités d'interpellation, par les policiers belges, agissant en flagrant délit, sur le territoire français.

Par ailleurs, le groupe de lutte contre l'immigration irrégulière a présenté le bilan des flux d'étrangers en situation irrégulière et les problématiques liées.

Enfin, figurent au nombre des nouveaux outils développés et présentés lors de la réunion : un outil statistique analysant la délinquance par bassin, un outil cartographique transfrontalier ou encore le déploiement de moyens de radiocommunication transfrontalière. Une convention concernant l'utilisation et la gestion de ce dernier outil a été signée en clôture de la réunion. L'objectif de ce nouvel instrument est de permettre aux centres opérationnels de la police belge et française, ainsi que ceux de la gendarmerie, de communiquer directement entre eux et de faciliter la direction et la coordination des équipes sur le terrain. Cette coordination est particulièrement pertinente lors des patrouilles mixtes, ou à l'occasion d'opérations conjointes franco-belges.

La réunion du comité stratégique et la signature de cette convention témoignent de la nouvelle impulsion donnée à la coopération directe entre services frontaliers, tant par les autorités françaises que belges, depuis la signature du nouvel accord de Tournai.